



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

DIRECTION-REDACTION

Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tel.: (02) 345 61 32

ADMINISTRATION

Rue des Fusilles 21 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37. Fraternelle des Chasseurs ArdenAIS. Arlon

MSA — AN XXII



La plus jeune et le doyen d'âge des marcheurs
ayant parcouru les quatre étapes

LES «FEDERALISTES» AU FAUX NEZ ET DESTRUCTEURS

Parmi ceux qui œuvrent au démantèlement de la Belgique, M. Wilfried Martens m'a beaucoup déçu, ainsi que tous les Belges qui demeurent attachés à l'unité de notre pays. Alors qu'il aurait pu faire une «sortie» pleine de dignité et susceptible de lui valoir l'admiration de tous les Belges attachés à l'unité du pays, il a accepté de «remplir» pour devenir ainsi le porte-parole des fossoyeurs de la Belgique unie.

Son intervention, à mes yeux indécente, révélée par la presse, parfois avec beaucoup de précisions, et notamment par «PAN», en vue de la modification du discours que le Roi voulait prononcer, comme chaque année, à l'occasion de la Fête Nationale, lui a valu la réprobation unanime de tous les vrais patriotes. Ainsi qu'on le sait ou que l'on devrait le savoir, constitutionnellement, les discours du Roi à la Nation donnent lieu à une concertation entre le chef de cabinet du Roi et le Premier ministre. Le texte proposé aurait contenu la phrase suivante qui «aurait» fait bondir le Premier ministre: «La communautarisation et la régionalisation, même avec des compétences accrues, ce n'est pas le fédéralisme».

M. Martens aurait réclamé l'agrément pur et simple du «fédéralisme». Il aurait finalement permis un texte tel que «fédérer c'est unir» (Oui, à condition de fédérer ce qui est désuni mais non de désunir ce qui est fédéré depuis des siècles: NDLR).

Enfin, le Roi a choisi, courageusement et conscient de son devoir constitutionnel, de dire: «... la réforme de l'Etat doit assurer la cohésion et la coopération entre les entités devenues plus autonomes, et entre celles-ci et le pouvoir central. Il s'agit donc d'un fédéralisme qui doit favoriser l'union, maintenir une solidarité entre les diverses composantes et rejeter toute forme de séparatisme explicite et larvée». C'est exactement ce que pensent tous ceux qui, tout en reconnaissant la nécessité de décentralisations, veulent le maintien de l'unité de la Belgique.

OBJECTEURS DE CONSCIENCE (!) ET...

J'ai consacré un écho, dans le dernier numéro, à la proposition de loi en discussion à la Chambre et qui n'était pas encore votée quand il était «bouclé», laquelle favorise outrageusement les objecteurs de conscience par rapport aux miliciens. Elle a été adoptée par 137 voix contre 36 et 25 abstentions par la majorité gouvernementale et le FDF. Seuls opposants, le PRL et le Vlaamse Blok, ainsi que quatre députés PSC, parmi lesquels Joseph Michel. Le groupe PS a voté «pour» unanimement, donc aussi le nouveau ministre de la Défense nationale, Guy Coëme.

Ainsi donc, si le Sénat suit la Chambre — ce qui est probable vu la «caporalisation» des partis — les objecteurs dits de conscience, qui bénéficient déjà d'un service souvent facile, seront favorisés du minime, alors que les miliciens devront toujours se contenter d'une soldée.

... MILICIENS

Le ministre Guy Coëme — qui se dépense beaucoup — a annoncé qu'il préparait un statut pour les miliciens. Il leur promet notamment le minime... si le gouvernement acquiesce. Il leur de-

Tous les Belges intelligents — et ils le sont tous par nature, sauf les séparatistes, — ont compris. Aussi, est-il ridicule d'entendre le Premier ministre répéter que «fédérer, c'est unir». Cette «fédération d'union existe depuis les ducs de Bourgogne et Charles-Quint. Et l'on ne peut s'empêcher de rigoler quand il déclare au «Figaro»: «Avec la transformation de la Belgique en un Etat fédéral, la multiplicité (sic) des langues et des communautés ne sera plus un handicap».

Pour en terminer, je ne puis manquer de m'étonner de voir «La Libre Belgique», qui fut longtemps un héraut de notre unité nationale, se montrer de plus en plus favorable à un certain fédéralisme, surtout dans le chef des rédacteurs de la jeune génération. Heureusement, quelques anciens rectifient le tir. Et, en guise de conclusion, quitte à y revenir dans les «Coups de boutoir», s'il me reste de la place quand j'aurai terminé ma mise en pages, je voudrais faire appel pour la définition du fédéralisme au «Grand Robert»: «Fédérer, c'est réunir en une fédération».

— Suit une citation de Siegfried: «La nécessité de se fédérer s'impose aux unités qui ne sont plus à la taille de cette époque nouvelle».

— Plus loin: «alliance... fédération par ségrégation... dissociation d'un Etat auparavant unitaire». Tout autre commentaire est superflu.

A QUAND LE GRAND SURLAUT NATIONAL DE TOUS CEUX QUI VEULENT DEMEURER DES BELGES?

Albert Hubert,
Président national.



mande aussi — ce qui est certainement un premier — de faire part au cabinet de la Défense nationale, «Opération statut milicien», rue Lambert 8, 1000 Bruxelles, de leurs suggestions, avis et critiques à propos de leur expérience sous les armes. Vaste programme!!!

Le Souvenir de S.M. le Roi Léopold III

La Ligue nationale des Vétérans du Roi Léopold III a fait réaliser un fort beau calendrier 1989 consacré à la mémoire de notre vénéré Commandant en chef en 1940.

Il contient treize photographies grand format, parfois inédites, dont une en couleurs.

On peut l'obtenir en versant 160 F + 25 F pour frais d'envoi au CCP 000-0657700-40 de la Ligue, Chaussée de Tervueren 447, 1410 Waterloo.

D'autre part, le trésorier national de la Ligue, Pierre Chaidron a fait réaliser une plaquette, également illustrée, au format 210 x 300 mm, intitulée «LEOPOLD III, Le noble». Elle est préfacée par le président national de la Ligue, le général e.r. Pierre Gerits, qui était officier au 3 ChA en 1940.

PRIX: 300 F, port compris, à verser au compte 954-0676561-31 de Pierre Chaidron, Chaussée de Tervueren 447, 1410 Waterloo.



1er CHASSEURS ARDENNAIS

LE 1 ChA MAINTIENT LE RYTHME

Nous faisons allusion dans le bulletin précédent au rythme forcené auquel les activités se succédaient. Force nous est de constater que rien n'a changé sous le soleil et que depuis le début de cette année nous ne connaissons que deux régimes: vite et très vite...!

Cette cadence n'empêche en rien le Régiment d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés, chaque Chasseur Ardennais étant parfaitement conscient que de son engagement personnel dépend le résultat final. Il est indéniable que lorsqu'il s'agit d'y aller, le 1 ChA répond toujours: présent!

L'ADIEU AUX ARMES DU LIEUTENANT GENERAL LIEBENS



(FORUM - Force terrestre)

Le 17 juin, la Communauté des Chasseurs Ardennais en général et le 1^{er} Régiment en particulier vécurent un moment spécial de leur histoire. Ce jour-là le Lieutenant Général Liebens, Chef d'Etat-Major de la Force Terrestre fit ses adieux aux bérets verts, au cours d'une cérémonie empreinte de solennité, mais surtout d'une profonde émotion. Celle-ci atteignit un point culminant lorsque, au cours de son ultime revue des Chasseurs Ardennais du 1^{er} Régiment et des gradés ayant servi sous ses ordres au 1 ChA, il embrassa une dernière fois le glorieux Drapeau de ce Régiment qu'il commanda de 1971 à 1972.

Tous les participants à cette cérémonie se rendaient compte qu'un Chasseur Ardennais, un Chef hors pair allait nous quitter, atteint par la limite d'âge. Chef d'une dimension exceptionnelle, en effet, car le Lieutenant Général Liebens assumait durant sa longue carrière les fonctions opérationnelles et d'état-major les plus diverses avec un égal succès. ... →

UNE CARRIERE...

Né à Saint-Nicolas, dans la banlieue liégeoise, le 26 juin 1927, Robert Liebens entame sa carrière militaire comme volontaire de guerre à la 4^e Brigade d'Infanterie «Steinstraete». Sous-Lieutenant le 26 juin 1946, il est affecté au Bataillon des Chasseurs Ardennais. Il y restera jusqu'en 1951.

Ensuite, durant les années cinquante, il sert successivement au 1^{er} et au 4^e Bataillon de Tanks Lourds, avant de rejoindre le Quartier Général des Forces de Défense de l'Intérieur.

Breveté d'Etat-Major en 1962 (78^e Division), le Capitaine-commandant BEM Liebens devient Commandant de compagnie au 1^{er} Bataillon de Chasseurs Ardennais, puis officier adjoint «Opérations» à l'Etat-Major de la 7^e Brigade d'Infanterie Blindée. Durant six années (1965-1970), le Major BEM Liebens sert ensuite à l'Etat-Major de la Force Terrestre où il occupe deux postes: le premier à la Direction de l'Infanterie, le second à la Section «Opérations».

Nommé Lieutenant-colonel le 26 juin 1970, il revient dans son ancienne unité, le 1^{er} Chasseurs Ardennais, pour la commander de 1971 à 1972. Ensuite, mais cette fois en tant que Colonel, il rejoint l'Etat-Major du 1^{er} Corps d'Armée où lui sont confiées les fonctions de Chef de la Section «Renseignements» et, plus tard, celles de Chef de la Section «Opérations».

De 1975 à 1979, le Colonel BEM Liebens est, chaque fois pour une période de deux ans, Commandant de la 7^e Brigade d'Infanterie Blindée, puis Assistant Militaire du Président du Comité Militaire de l'OTAN.

De 1979 à 1982, le Général-major Liebens commandera la 1^{re} Division et la Division Entraînement des Forces de l'Intérieur. Promu au grade de Lieutenant Général le 26 juin 1982, il devient Commandant des Forces de l'Intérieur et de la Circonscription Militaire pour la région bruxelloise.

Enfin, le Lieutenant général Liebens devient Chef d'Etat Major de la Force Terrestre, le 1^{er} juillet 1986.

... Phénomène sans doute peu banal que celui de ce jeune Volontaire de guerre, engagé de la première heure à la 4^e Brigade d'infanterie «Steenstraete», qui commanda durant sa carrière de l'échelon peloton à l'échelon Corps d'armée, sans manquer une seule étape et termina son périple en tenant les destinées de la Force Terrestre entre ses mains. Tous se souviendront du Chef doté d'une volonté inébranlable sachant, quelle que soit la complexité du problème, diriger ses subordonnés et collaborateurs dans la bonne direction. Sous des dehors quelque peu sévères, s'est toujours caché un homme sensible, à l'écoute des préoccupations de ses hommes. C'est dire si le départ du Lieutenant Général Liebens ne peut que laisser un grand vide au sein de notre communauté, lui qui, de nombreuses années durant, représenta pour tous les Chasseurs Ardennais le point central vers lequel une foule de préoccupations convergeaient. Nous tenons à lui souhaiter du fond du cœur, bonne chance et une agréable retraite.

EXTRAITS DE L'ALLOCATION PRONONCÉE A CETTE OCCASION PAR LE LT. COL. BEM MARCHAL, CHEF DE CORPS DU 1 ChA.

Mon Général,

...C'est donc tout logiquement qu'au moment où vous allez partir à la retraite, nous marquions de manière plus spéciale cet événement, en conviant à une cérémonie à caractère intime, les représentants de la Communauté des Chasseurs Ardennais, afin de rendre hommage au Chef, bien sûr, mais surtout au Chasseur Ardennais que vous êtes...

Dire au revoir est un moment particulièrement émotionnant dans la vie de ceux qui ont choisi le métier des armes comme sacerdoce... la cérémonie de cet après-midi représentera un moment tout à fait unique et particulier de votre longue carrière. Carrière qui fut placée sous un double signe. D'une part celui du Bêret Vert et d'autre part celui d'un engagement complet au service des Forces Armées...

Le Chef que vous êtes a marqué de son empreinte nombre de Chasseurs Arden-

nais qui se trouvent en ce moment dans l'assistance... Il est vrai que vous aimez aller jusqu'au bout des choses. Perfectionniste vous l'êtes certes, non pour le plaisir ou pour l'art, mais parce que vous comprenez mieux que quiconque que la recherche de cette perfection est la meilleure manière de ne rien laisser au hasard...

Vous avez toujours su découvrir les qualités de vos subordonnés, qualités que vous aviez à cœur de reconnaître et à mettre en valeur par une utilisation sélective dans les fonctions appropriées. Ceux qui ne vous déçurent pas savent à quel point vous placez la fidélité et la compétence au niveau des vertus majeures...

Vous aviez la manière d'obtenir l'adhésion enthousiaste des hommes en insufflant chez eux le goût de l'action, le besoin d'agir et la fierté de constituer l'élite...

S'il est vrai que vous avez été exigeant, il est tout aussi vrai que vous avez toujours accordé la plus grande attention aux problèmes sociaux de vos subordonnés. Dans ce domaine aussi, vous alliez jusqu'au bout, afin que ces problèmes soient



Allocution à Peutie, lors de l'adieu à la Force Terrestre. (GS/IRP)

traités en profondeur et dans le bien de ceux dont vous vous occupez...

La fonction que j'occupe m'a reconnu, en quelque sorte, l'honneur de parler au nom de la Communauté des Chasseurs Ardennais et ce fut pour moi un privilège que d'exprimer, imparfaitement sans doute, l'estime que nous vous portons. Ce fut également pour tous les Chasseurs Ardennais du 1^{er} Régiment un honneur de se mobiliser pour vous rendre cet hommage légitime, qu'il soit pour vous le gage du respect et de l'admiration que nous vous devons et que les Chasseurs Ardennais exprimeront tantôt de façon indubitable, par leur attitude, lorsque pour la dernière fois vous passerez la revue du Régiment...

1 Bn R 22^e R

Le 11 mai dernier le Lieutenant-Colonel Pepin, Commandant du 1^{er} Bataillon du Royal 22^e Régiment nous a rendu, à la tête d'une délégation de 29 Officiers Canadiens, une visite dont le but était de faire connaissance avec l'organisation du 1 ChA, ses méthodes d'entraînement et d'instruction. Très agréable journée qui s'est terminée par une chaleureuse réunion au «Refuge».

PARTICIPATION MASSIVE DU 1 ChA A LA MSA

Cette participation 88 avait été préparée de longue date, car la MSA constituait pour le 1 ChA l'objectif de cette fin de premier semestre.

Depuis le mois de janvier, par tous les temps, une marche mensuelle fut programmée. De quoi permettre à tous d'entourer les mollets un peu trop fluets et rendre la plante des pieds aussi dure que de l'acier trempé. Parallèlement, une mobilisation des bonnes volontés avait lieu, puisque la participation aux quatre journées de marche, est axée sur le volontariat.

Une fois de plus, les Chasseurs Ardennais se mobilisèrent, comme ils savent le faire quand il s'agit de s'engager, pour être présent en masse à cette 22^{ème} édition de la MSA.

On gardera sans doute longtemps en mémoire cette marée verte constituée de 300 Chasseurs Ardennais du 1^{er} Régiment, qui par les routes, chemins et sentiers de la belle Province rallièrent VIEL-SALM au départ d'ARLON. Cette masse ne fut pas sans poser certains problèmes aux organisateurs, lors des cérémonies du souvenir prévues quotidiennement.

Cette édition 88 vit une première, en effet, ce fut la première fois qu'un Adjudant de Corps du 1 ChA boucla les 4 étapes... Bravo à l'Adjudant Charlot.

Un seul regret nous reste malgré tout, celui de ne pas avoir reçu le prix spécial attribué au détachement la plus représentatif. Nous gardons le sentiment que les efforts consentis par tous les participants, durant la marche mais aussi au cours des prestations d'hommage à ceux qui tombèrent en 40-45 victimes du devoir, n'ont pas été récompensés à leur juste valeur.

REMISE DES HURES AUX RECRUES DE LA CIE D APPUI ET DE LA CIE EMS À LA ROCHE-EN-ARDENNE, LE 5 AOUT

Cette activité qui fait désormais partie des traditions du Régiment, était pour la Compagnie d'appui, commandée par le Capitaine Beudels, une première. En effet, les liens de parrainage qui unissent la ville de La Roche à la Compagnie d'appui du 1 ChA remontent au mois de mai de cette année. Le moins que l'on puisse dire est que pour une première il s'agit d'une belle réussite. Le cadre tout à fait particulier de

5^e Régiment d'Infanterie

Le 18 août, par une chaude journée ensoleillée, le Colonel Bahezre de Lanlay a remis le commandement du glorieux 5^e Régiment d'Infanterie au Colonel Baudoin. Les Chasseurs Ardennais du 1^{er} Régiment lui souhaite pleine réussite et de nombreuses satisfactions au cours de sa période de commandement.



MSA 88 - 32 km - Marche... (Médaille d'or)

LA ROCHE y fut sans doute pour quelque chose, mais plus encore la chaleur de l'accueil, ainsi que la participation massive des parents des miliciens contribua à faire de cette journée un mémorable souvenir.

Comme on le sait, la cérémonie de remise des Hures est précédée de plusieurs jours d'exercices durant lesquels les connaissances acquises par les recrues sont testées, mais aussi les aptitudes physiques et morales soumises à rude épreuve. De quoi faire prendre conscience aux jeunes Chasseurs Ardennais que la Hure qu'ils reçoivent est plus qu'un simple bout de métal et représente en fait un engagement personnel. La prise d'armes et l'exposition du matériel avait attiré un public fourni, composé des parents des miliciens, de nombreuses autorités et d'une foule de vacanciers. Bien entendu la section Houffalize - Ciney - Gedinne de la Fraternelle était présente, avec à sa tête son infatigable Président le Commandant André.

Les troupes étaient placées sous les ordres de leur Commandant de compagnie, le Capitaine Beudels qui accueillit le Commandant du Régiment, le Lieutenant-Colonel BEM Marchal. Celui-ci après avoir mis en place le glorieux Drapeau du Régiment prononça une allocution qu'il destina principalement aux parents des miliciens. A ceux-ci il fit part de son souci de rentabiliser au maximum le temps passé par leur enfant au 1 ChA et leur expliqua que les qualités de courage et de persévérance qui seront développées, chez les Chasseurs Ardennais durant le service militaire constitueront

plus tard des arguments non négligeables dans la vie professionnelle. Finalement il exprima aux parents sa préoccupation constante afin que le cadre mette tout en œuvre pour préserver la sécurité physique de leurs hommes.

Monsieur Dardenne, Bourgmestre de la Ville de La Roche, prit ensuite la parole. Au cours de son allocution il mit en évidence la responsabilité de chaque citoyen dans l'effort de défense consenti par le monde libre. Il souligna également l'importance que les autorités de la Ville attachait aux bonnes relations existant entre les unités affiliées et la Ville de La Roche. Non parce que la Cité avait une attirance particulière pour les forces armées, mais, parce qu'elle voulait agir de façon très concrète dans le contexte des relations Armée-Nation. De chaleureux applaudissements conclurent l'intervention de Monsieur Dardenne.

La cérémonie se poursuivit par la présentation du Drapeau du Régiment aux recrues et la remise des Hures par les autorités et les familles des miliciens.

A l'issue du défilé, le verre de l'amitié fut offert par la ville de LA ROCHE aux Chasseurs Ardennais et leur famille. Au cours de cette réunion le Bourgmestre, Monsieur Dardenne, remit le prix de la ville de La Roche au soldat milicien Pluckers de la compagnie d'appui, qui s'était particulièrement distingué durant la phase d'instruction individuelle.

Bien belle journée pour tous les participants encore sous le coup de l'accueil chaleureux des Rochois et des autorités locales.



La revue des troupes: au fond à gauche: la Musique des Chasseurs Ardennais; à droite: le détachement du 1 ChA (GS/IRP)

Grâce aux colonnes de notre bulletin national, véritable «trait d'union» (le vrai celui-là) entre nous, j'ai le grand plaisir de communiquer avec vous tous.

Je vous adresse avant tout le cordial salut de votre comité lequel, vous le savez, s'est enrichi de deux vice-présidents. Depuis la dernière assemblée (début juin) Messieurs G. Schmitz et Rob. Vanden Meer-sche: leur assiduité témoigne d'un grand attachement à notre fraternelle.

Lors de nos retrouvailles, j'ai eu l'occasion de vous faire part d'une très intéressante décision du comité (En fait elle n'a rien de bien neuf).

Grâce à la remarquable gestion de notre trésorier pépétuel Emile Goosse, la situation financière de notre section nous permet d'envisager la reprise du service d'entraide. A notre époque, les «coups durs» ne manquent pas... ils sont même fréquents: qu'ils s'appellent catastrophe, cataclysme, maladie, opération grave... c'est un interminable chapelet qui peut vous frapper et votre proche famille également. Dans la limite de ses possibilités et bien sûr après une enquête entourée de la plus élémentaire discrétion, la caisse interviendra. Si vous avez donc connaissance d'un «cas» très spécial, vous pouvez donc le faire savoir.

Ne l'oubliez pas; l'année prochaine, l'assemblée générale sera statutaire. Le trésorier Goosse est «sortant» et bien entendu rééligible. La présidence effective reste vacante (j'en assume actuellement l'interim). Nous attendons les candidats. En temps opportun, vous serez contactés avec tous les détails sur l'opération.

Au cours de la saison, différentes manifestations et festivités ont été marquées par la présence de très nombreux anciens: je les félicite de tout cœur et les engage vivement à continuer. Il reste pour cette année une cérémonie empreinte de grandeur: la célébration de l'armistice. Pour tous ceux qui ne sont plus: PARTOUT SOYEZ AU POSTE.

Depuis la clôture du dernier exercice, notre section avec drapeau a été présentée aux funérailles de:
— Marcel Boulnois, notre délégué d'Arbrefontaine;
— José Havelange, ce Sprimont;
— André Archambeau sous-off. du 3^e ChA de Liège.

Guy Remacle-Sevrin
Président A-I.

VIRTON

REUNION GENERALE DU 17 JUIN 88

Excusés: André Martin, Albert Bulens et Camille Fenat représentant la section à Marche.

CONGRES NATIONAL

Le président a exprimé sa gratitude à tous ceux qui ont contribué à sa réussite et donné lecture des diverses lettres de félicitations qui lui ont été transmises. Il se dit fier de sa section, laquelle a témoigné d'un véritable esprit de famille lors du congrès.

Tous les commissaires, sans exception, ont fait preuve d'initiative et de dévouement.

Nous avons alors procédé à l'examen du déroulement des diverses phases de cette journée. Tout un chacun a pu faire part, en toute objectivité, de ses impressions et de ses remarques, donner son appréciation quant à la valeur tant qualitative que quantitative du repas, de sa conformité avec les engagements pris par le gestionnaire du restaurant.

SITUATION FINANCIERE

Tous les détails comptables sont donnés et commentés par notre trésorier Ghislain Baar. Quelques factures ne sont pas encore rentrées, mais le bilan est positif. Les seules difficultés rencontrées au sujet du banquet sont relatives aux désistements trop nombreux de dernière heure, aux repas de certains chauffeurs de car non inscrits dans leurs sections et laissés à charge de la section organisatrice.

MEDAILLES DU MERITE

Des formulaires ont été remis à divers membres.

COMMEMORATION DU 8 MAI

L'administration communale de Virton avait décidé que celle-ci n'aurait pas lieu cette année du fait que cette date tombait un dimanche et était par trop rapprochée de la célébration du congrès national des Chasseurs Ardennais du 24 avril!
Comprenant le bien-fondé de la décision, mais ne voulant pas que cette commémoration dont nous avons pris l'initiative en 82 tombe dans l'oubli, notre Président a fait part à Monsieur le Bourgmestre de son désir, auquel il ne pouvait déroger, de déposer une gerbe au monument de l'hôtel de ville, afin de marquer publiquement cette date anniversaire de la victoire et de la libération des camps.
Monsieur le Bourgmestre a non seulement donné son accord, mais a tenu à y accompagner notre Président. Deux gerbes ont donc été déposées, conjointement par Messieurs Culot et Massin, le 8 mai 88 à 11 h 10, en présence des diverses délégations patriciennes invitées par le communiqué de presse de notre section. Nous espérons que dès l'an prochain, cette commémoration reprendra au rythme et avec le faste habituels.

PROJETS D'ACTIVITES

Nous attendons suggestions en vue de l'organisation d'éventuels repas de retrouvailles, excursions, rallyes-autos.
Pour le prochain congrès national de Verviers, le car sera gratuit pour tous les membres et leurs invités. Nous comptons donc sur une nombreuse participation.

Au cours de la séance, nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de Monsieur Culot, Bourgmestre et membre adhérent de la section. A son initiative, il fut envisagé d'attribuer le nom de «PLACE des CHASSEURS ARDENNAIS» à la future place sise en façade de la nouvelle construction du Musée gaumais. Comme ce n'est pas pour demain, il fut convenu que notre président maintiendrait le contact à ce sujet avec le Bourgmestre.

COMITE

Pour l'assemblée statutaire de novembre 88, nous désirerions recevoir des candidatures, en particulier de jeunes, pour étoffer le comité.
Monsieur Massin rappelle qu'en novembre 81, il a accepté d'assumer la direction de la section pour une durée de six ans. Suite au retardement d'un an du congrès de Virton, il termine actuellement un septennat ! Il fait donc également appel à un candidat à la présidence car, ce qui le concerne, le lourdeur ces années commence à peser.

EN BREF

27 mai - présence du drapeau à la Fête de l'Infanterie à Arlon.

29 mai - Délégation à Courtrai et Yink.

23 mai - Wilhemstad- L'aumônier Abbé Alexandre, Charles Herman et Camille Fenat y représentèrent dignement les «bârets verts». Emouvante cérémonie commémorant le triste naufrage de nos camarades prisonniers.

21 juillet - TE DEUM chanté par Monsieur le Doyen herbin en l'église décanale de Virton. Cérémonie entachée de morosité, d'appréhension, d'amertume, car le discours de la veille de Sa Majesté le Roi avait jeté un froid au cœur de la majorité des participants. Même notre brave Doyen semblait rêveur et préoccupé en priant pour la Dynastie et la Belgique FEDEREE!

22 juillet - Enterrement du Major E.F. Baron de Wykers Looth président d'honneur des Invalides du guerre.

21 août - Cérémonies commémoratives des combats de 1914 à Latour, Bleid et Ethe.

Décès

A la suite d'une longue et pénible maladie, notre camarade Marcel Habay est décédé à Latour le 25 juillet 88. Né à Ethe le 5 janvier 1912, ancien de la classe 32 au 10^e de ligne, il fut mobilisé en septembre 1939 et affecté à la 7^e Cie du 5^e ChA avec laquelle il participa à la campagne des 18 jours.
Prisonnier de guerre aux 10A et 10C.
Nous lui avons rendu les derniers honneurs le 28 juillet lors de ses obsèques qui eurent lieu à Latour, où, au cimetière de Saint-Mard où il repose. Nous térons à sa famille éprouvée nos bien sincères condoléances.

LE GENRE DES NOMS DE LETTRES

Tous les grammairiens s'accordent pour admettre que:

- Les noms de voyelles sont du masculin;
- En ce qui concerne les consonnes, la question est controversée.

Pour Littré, le Dictionnaire général et l'Académie, elles sont du genre masculin quand leur épellation commence par une consonne et du féminin quand elle commence par une voyelle. Ainsi, on devrait dire une f, h, l, m, n, r, et s, mais un X, de même que pour toutes les autres consonnes.

Toutefois, l'usage veut que toutes les lettres soient du genre masculin, tel est notamment le cas du Larousse, tandis que Grand Littré écrit que l'on peut dire «un» ou «une». Maurice Grevisse, souvent laxiste, se borne à écrire que les règles sont précaires...

SOUTIEN DU BULLETIN

Exercice social 1987-1988 Quatrième liste

Report du 18.6.88	47.750
J. Dumont-Alberty, Velsalm	1.000
Francis Maes, Antwerpen	500
J. Maquet, Arlon	500
Mme Fernande Reuter, Arlon	500
Robert Evard, Oupeye	250
Pierre Mortehan, Wavre	200
M. & Mme Gatez-Vacher, Bruxelles	200
Solde au 7.9.88	50.900

Cordial merci.

Photos-Souvenirs

En prévision de la commémoration du cinquantième anniversaire des événements de 1940 et des sollicitations dont sera l'objet à cette occasion, le Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale fait appel à tous les détenteurs de photos concernant l'armée belge mobilisée, la campagne des 18 jours et les unités belges en France en 1940.

Si vous possédez de telles photos, vous pouvez lui en faire don ou les lui prêter afin qu'il en assure la reproduction à son usage et à ses frais.

S'adresser au:

— CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES HISTORIQUES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE
Place de Louvain 4 - Bte 19
1000 BRUXELLES
Tél.: (02) 218 45 27

AMENEE

Le 24 septembre dernier, a été célébré à Franc-Waret (Fernelmont), le mariage de Mademoiselle Diane Babette, fille du colonel e.r. et de Madame Nestor Babette, avec Monsieur Marc Verdussen.

Nous renouvelons ici à l'ancien commandant de l'Ecole d'Infanterie et président du comité organisateur de la Marche du Souvenir et de l'Amitié, nos chaleureuses félicitations et aussi nos vœux de grand bonheur aux jeunes époux.

F N I

Un nouveau président et déménagement

Suite au décès de son président national, Edouard Dejean, la Fédération nationale des militaires mutilés et invalides de guerre a choisi pour lui succéder Gilbert Combet.

D'autre part, l'asbl «La Maison des Invalides» a vendu l'immeuble du 76 A rue Joseph II et le siège national ainsi que celui de la section du Grand-Bruxelles sont maintenant établis place Flagey 7 à Kelles-Bruxelles, dans l'ancien immeuble de l'ONIG. Tél. 02/648 41 51.

LA VIE DE LA FRATERNELLE



CONGRES NATIONAL 1989 A LIEGE

Le congrès national de la Fraternelle se tiendra en 1989 à Liège. Le programme sera définitivement arrêté prochainement. En voici d'ores et déjà les grandes lignes:

- Rassemblement au Monument national de la Résistance.
- Cortège vers la cathédrale ou l'église Saint-Jacques. Messe.

Assemblée générale et banquet à l'Arsenal de Rocourt.

Précisions au prochain numéro.

Le Drapeau du 5 ChA au Camp de Vogelsang

Le Chef d'Etat-Major de la Force terrestre a décidé, en date du 3 août 1988, de confier le Drapeau du 5^e Régiment de Chasseurs Ardennais à la garde du Camp de Vogelsang, dont le Commandant est le Lieutenant-Colonel Camille BERNARD, fidèle Chasseur Ardennais.

La remise officielle sera faite par une autorité du 1 (BE) Corps, à l'occasion d'une prise d'armes qui se déroulera le vendredi 28 octobre dans l'après-midi.

PROGRAMME:

14h50 Invités en place.
15h Début de la cérémonie.
Vers 15h45 Réception All Ranks.

Comme un homme politique ne croit jamais ce qu'il dit, il est tout étonné quand il est cru sur parole.

(de Gaulle)

Recherche mannequins

L'adjudant de Corps du 3^e Chasseurs Ardennais recherche quatre mannequins «hommes» pour les besoins de la salle d'honneur du bataillon (Prix modérés).

Prière de prendre contact avec l'adjudant-chef Tique

- Pendant les heures de service: au Quartier Ratz, 161. (080) 21 67 83 (ou 84) extension 233.
- En dehors des heures de service: (080) 21 57 54.

Noces d'or

Notre camarade Jules Lallemand, prisonnier de guerre au Stalag I A en Prusse orientale jusqu'au 5 juillet 1945, et son épouse ont fêté leurs noces d'or le 1^{er} juin 1988.

D'autre part, il vient d'être créé chevalier de l'Ordre de Léopold II et décoré de la Croix de guerre avec palme, en date du 13 juillet 1987, pour services rendus durant la guerre 1940-1945.

Adresse: rue de la Poste 2, 6855 Offagne.
Nos bien cordiales doubles félicitations.

In Memoriam: Paul Lalière

Est décédé inopinément à Arderlecht, le 3 juillet dernier, à l'âge de 48 ans, M. Paul Lalière, fils de feu le colonel André Lalière.

Nous renouvelons à sa mère, à son épouse et à ses deux fils, ainsi qu'à son frère, le docteur Marc Lalière nos condoléances profondément émues.

Le message d'adieu à la Force terrestre du lieutenant général Robert Liebens

«Il y a plus de 43 ans, j'embrassais le métier des Armes. L'heure N'est NI aux bilans, NI aux messages moralisateurs, NI aux dispositions testamentaires, NI même aux sentiments. L'heure est uniquement aux adieux. Il faut s'en accommoder.»

Vous représentez ici tous ceux que j'ai côtoyés au cours de ma carrière. Parmi eux, j'ai connu des hommes le plus souvent généreux, responsables et déterminés; des hommes qui avaient le souci d'appartenir à un système où les valeurs fondamentales subsistent et où les compromissions n'ont pas de place.

Je vous suis reconnaissant pour les nombreuses satisfactions que vous m'avez procurées; merci de tout cœur de m'avoir permis d'exercer un beau et noble métier.

Je suis particulièrement fier d'avoir été l'un des vôtres; fier également d'avoir pu être, avec vous et avec ceux qui vous ont précédés, un Soldat de la Paix.

Restez vigilants, préservez le présent, préparez l'avenir et sachez que rien n'est jamais acquis et qu'il faut sans cesse recomposer.

Je forme des vœux pour votre bonheur et pour celui de vos familles.»

«En Allemagne, tout est interdit sauf ce qui est expressément autorisé. En Grande-Bretagne, tout est permis sauf ce qui est expressément interdit. En France, tout est permis, même ce qui est expressément interdit. En Union soviétique, tout est interdit, même ce qui est autorisé.»
(Un journaliste britannique)

Les proches collaborateurs de Michel Rocard, outre sa femme «*Michèle...*», portent des noms évocateurs: *Huchon, Zénor, Carcassonne, Richard, Sueur, Salomon, Petitdemange, Evin, Dreyfus, Chapuis... Manque plus que... Roquet!*

«M. Le Pen a encore eu un mot malheureux. Avec lui, les mots n'ont pas de chance: il les rend malheureux. Il faudra songer à fonder contre lui une société protectrice des mots...»
(André Frossard dans «Le Figaro»)

«Le civisme n'est plus ce qu'il était.»
(sic)
Louis Tobback, ministre de l'Intérieur pour justifier le régime privilégié accordé aux objecteurs de conscience.

Une définition du fédéralisme:
«Surenchère des subventions aux entreprises en difficultés, ou moribondes, ou assez habiles pour entrer dans les bonnes grâces des politiciens.»
(XYZ)

TOAST OU TOSTER...

Pour tout le monde, le premier mot, d'origine anglaise, signifie une invitation à boire. Le «*nunc est bibendum*» du poète romain Horace. C'est aussi une tartine grillée. Le vieux mot français «*toster*» signifiait «*griller*». Le discours à boire s'adressait à la Dame à la santé de laquelle on voulait boire et qui était censée «*parfumer la rasade*» comme un toast épicé trempé dans la boisson».

Selon Voltaire, c'était là un renouvellement d'une coutume de l'antiquité; c'était un «*grand sujet de dispute*» si une femme était tostable ou non. Si elle était digne qu'on la toste? (c'est-à-dire qu'on la tâte...)

Tostarer signifie «*toucher délicatement*»...

Je me souviens d'une histoire de «*toast*» non grivoise que j'ai apprise il y a plus de cinquante ans. Son héros est un écrivain britannique célèbre pour son «*esprit original et paradoxal*», Gilbert-Keith Chesterton (1874-1936) qui, dans son autobiographie intitulée «*L'homme à la clef d'or*», publiée l'année de sa mort, se présente comme un personnage burlesque «*qui avait fracassé trop de dessus de pendules pour se dresser lui-même sur un piédestal*».

Or donc, participant à un banquet en Pologne, il fut invité à prononcer une allocution. Je ne la raconterai pas en entier; elle débutait ainsi:

«*Le martyr était dans l'arène, invoquant avec ferveur, son Dieu... le priant de faire un miracle qui lui sauve la vie; et Jésus l'entendit qui lui envoya une inspiration assurément divine. Le lion apparaissait sous la grille levée par les bestiaires. Il huma l'air, secoua sa crinière, rugit, aperçut l'homme et, bonds allongés et souples vint à lui.*

Mais l'homme se pencha vers le lion et lui murmura quelques mots.

Et le lion s'en alla se coucher à l'autre extrémité de l'arène.

L'empereur voulut savoir ce qu'il avait dit. «*O César, tout simplement: Méfie-toi après le repas on te demandera de porter un toast*».

Sur ce, GKC se rassit...

BELLES PHRASES... BONS MOTS... ET NOTULES

Adaptation par Henri Simonet de l'interjection de Paul Destrée au roi Albert:
«Sire, il n'y a pas de Belges!»
«Sire, il n'y a sans doute plus de Belges mais il y a encore des Belges!»

«...tant qu'il y aura des scandales et qu'on en parlera, ce sera la démocratie. Quand on ne parlera plus des scandales et qu'il y en aura encore plus, ce ne sera plus la démocratie.»
(Le canard enchaîné)

Légendes d'un dessin de Jacques Faizant dans «Le Figaro»:
— *Rocard «ça se chasse comment le centriste?»*
— *Mitterrand: «On se cache derrière un arbre et on imite le cri du porte-feuille en rut.»*

Dans le gouvernement français, le secrétariat aux grands travaux, dépendant du ministère de l'Équipement, a été transféré au ministère de la Culture (sic). Qui donc a dit: *«Quand j'entends le mot culture, je sors mon revolver?»*

Lord Carrington, ex-secrétaire général de l'OTAN, réclamant la vigilance en dépit de l'accord sur les armements nucléaires:
«Quel père de famille laisserait ouvertes les portes et fenêtres de sa maison, parce qu'il n'a pas été cambriolé depuis dix jours?»

«A ton âge, Beethoven en était déjà à la Neuvième.»
Message d'Herbert von Karajan à Eddy Barclay pour son 8^e mariage.

**AU CŒUR DE LA
PETITE SUISSE
LUXEMBOURGEOISE
L'AUBERGE-
RESTAURANT
«ECU DE BEAUFORT»**
vous accueillera avec plaisir

tous nos **WEEK-ENDS
GASTRONOMIQUES**

du vendredi soir au dimanche
après-midi du 16.09.88 au 18.12.88
du 6.1.89 au 30.4.89
(Sauf W.-E. de Pâques)
Notre prix: 5.000 FB
pour 2 personnes

Pour tous renseignements:
tél.: 00-352.86118
Adresse: 11, rue de l'Église
L-4315 BEAUFORT

N.D.L.R.: Le propriétaire est le fils de notre camarade Albert Sombrija, membre de notre section de Florenville.



3 Chasseurs Ardennais Ardennenjäger

MSA - 22^e Edition

La 22^e édition de la Marche du Souvenir et de l'Amitié, organisée du 23 au 26 juin, a rassemblé près de 5.000 marcheurs - 4790 exactement - qui, d'Arlon à Vielsalm, ont parcouru notre vieille Ardenne.

C'est devant le monument élevé à la mémoire de nos Anciens du 10^e de Ligne que la Marche a pris son départ après un discours de circonstance et un dépôt de fleurs.

Mais le souvenir de tous ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres n'a pas seulement été ravivé à Arlon mais aussi tout au long des itinéraires. C'est dans un esprit de fraternité et d'amitié que des détachements militaires étrangers ont été associés aux cérémonies d'hommage au monument Patton à Arlon, au monument National de Martelange, aux monuments de Bodange, au monument Cady et au Mardasson à Bastogne, au cimetière Allemand à Recogne, aux monuments Anglais, Français, Américains et Belges d'Houffalize, à la Chapelle de Bois-St-Jean, à Chabrehez et Rochelival.

Comme de coutume, de nombreuses autorités civiles et militaires, ainsi que des Anciens Chasseurs Ardennais, combattants et résistants, ont participé à l'une ou l'autre des cérémonies.

Pour la première fois depuis plusieurs années, Monsieur le Ministre de la Défense Nationale nous a fait l'honneur d'une visite lors de l'arrivée à Bastogne.

Signalons au passage que les marcheurs et marcheuses les plus anciens et les plus jeunes étaient âgés respectivement de 83, 69, 6 et 9 ans et que le premier Régiment de Chasseurs Ardennais avec, à sa tête, son Chef de Corps, Luc Marchal, nommé Lieutenant Colonel au cours de la Marche, participait avec 340 berets verts.

C'est dans une ville en fête et devant les Autorités que les marcheurs, certains en parfaite condition, d'autres légèrement handicapés, mais toujours avec le sourire, ont défilé à la suite de la Musique des Chasseurs Ardennais.

Comme d'habitude, la marche a favorisé les relations amicales entre gens de nationalités et de classes sociales différentes pour le plus grand bien de l'entente et de la compréhension entre les peuples.

Remercions enfin tous ceux qui, inlassablement, tant à l'extérieur qu'au sein du 3^e ChA, œuvrent à la réussite de cette Marche du Souvenir et de l'Amitié dont la 23^e édition aura lieu du 22 au 25 juin 1989.



Au Mardasson, à Bastogne, de droite à gauche, le Ministre de la Défense nationale, Guy Coëme; le bourgmestre ff, Joseph Moinet; le chef de la délégation américaine.



Le détachement de l'Armée Allemande, lors du défilé final à Vielsalm.

MSA - 22. Ausgabe

Etwa 5000 Wanderer - 4790 genau - versammelten sich vom 23. bis zum 26. Juni zur 22. Ausgabe des Marsch des Gedenkens und der Freundschaft, der von Arlon bis Vielsalm die alten Adennen durchquert.

Vor dem Monument, das zu Ehren der Ehemaligen des 10. Linienregiments errichtet worden ist, ist gestartet worden, nach einer Rede den Umständen entsprechend und einer Kranzniederlegung.

Aber das Gedenken an all die, die ihr Leben gegeben haben, dass wir in Freiheit leben können, wurde nicht nur in Arlon neubelebt, sondern auch während der ganzen Strecke lang. Es ist in einem Geiste der Brüderlichkeit und der Freundschaft, dass fremde Militärabteilungen mit den Gedenkzeremonien mit einbezogen wurden, am Monument Patton in Arlon, am Nationalmonument in Martelange, an den Monumenten in Bodange, am Monument Cady und am Mardasson in Bastogne, am deutschen Soldatenfriedhof in Recogne, an den englischen, französischen, deutschen und belgischen Monumenten in Houffalize, in der Kapelle von Bois-St-Jean, in Chabrehez und Rochelival.

Wie gewöhnlich haben zahlreiche zivile und militärische Behörden, sowie Ehemalige, Ardennerjäger, Kämpfer und Iderstandskämpfer an der einen oder anderen Zeremonie teilgenommen.

Zum ersten Mal seit einigen Jahren hat der Minister für Landesverteidigung uns die Ehre gemacht, uns einen Besuch bei der Ankunft in Bastogne zu machen.

Erwähnen wir noch nebenbei, dass die ältesten und jüngsten Wanderer und Wanderinnen 83, 69, 6 und 9 Jahre alt waren, und dass das erste Regiment der Ardennerjäger unter Führung ihres Korpsobersten Luc Marchal, der zum Oberleutnant während des Marschs ernannt wurde, mit 350 grünen Mützen teilgenommen hat.

Es ist in einer festlichen Stadt und vor den Behörden, dass die Wanderer, manche in bester Gesundheit, andere leicht angeschlagen, aber trotzdem noch lächelnd, als die Muzik der Ardennerjäger folgend einmarschierten.

Wie gewöhnlich hat der Marsch die freundschaftlichen Verbindungen zwischen Menschen verschiedener Nationalitäten und Sozialklassen gefördert zu Gunsten des Verständnisses der Völker.

Bedanken wollen wir uns ganz herzlich ausserhalb und innerhalb des 3 ChA, bei denen, die an der Verwirklichung des Marsch des Gedenkens und der Freundschaft, dessen 23. Ausgabe vom 22. bis zum 25. Juni 1989 stattfindet, mitgearbeitet haben.



Fastes régimentaires du 3^e Chasseurs Ardennais

Le 3^e Chasseurs Ardennais a célébré ses fastes régimentaires les 24 et 25 mai derniers.

Le 24 mai en fin de journée, la mémoire des Chasseurs Ardennais tombés pour la défense de nos libertés, était honorée à Chabrehez, Rochelival et au Quartier Ratz.

En fin de soirée, la veillée d'armes organisée en face du monument des 3 et 6 ChA a permis aux participants de réfléchir au sens profond du mot DEVOIR.

Le 25 mai, dans le parc communal de Vielsalm, s'est déroulée la prise d'armes présidée par le Général-Major Genotte, commandant la Division Instruction et en présence du Col Deswert, commandant le Groupement Instruction de Base, de M. Remacle, député-bourgmestre de Vielsalm, du Général-Major e.r. Champion, Président d'honneur de la Fraternelle et de nombreux Anciens et amis du Bataillon.

Le Président National, M. Hubert, pour des raisons de santé, n'avait pu se joindre à nous.

Après les remerciements d'usage, et l'allocation du Lt Col Keutens, chef de Corps, six Sous-Lieutenants ont prêté serment, cinq Sous-officiers se sont vu attribuer des distinctions honorifiques, le Pl francophone de la 3^e Cie a reçu des mains des Anciens chefs de Corps, la fourragère aux couleurs de l'Ordre Leopold, deux Sous-Officiers, l'ADC Reynertz et l'Adjt Schmitz ont reçu un cadeau pour leur présence ininterrompue de 25 années au Bataillon.

C'est précédé de la mascotte et de la Musique des Chasseurs Ardennais, que le Bataillon a défilé fièrement devant les Autorités.



avaient dans le ventre puisque partis les derniers, ils arrivèrent largement en tête sur les pelotons du 12Li; mais, habitués il est vrai à marcher d'aussi longues distances avec l'équipement complet. Arrive alors la dernière partie du programme: attaque de section, de peloton, et le bouquet final du camp, l'attaque de compagnie avec appui mortier 81 mm. Les Chasseurs Ardennais firent tellement preuve

de volonté et d'efficacité, qu'à l'issue du 2^e jour, ils reçurent les félicitations du Lt Col Buse, chef de Corps du 2 Codo.

Un autre fait important pour le moral des troupes est à signaler: la visite du Lt Col Keutens, visite qui coïncidait avec la journée de compétition sportive où le 3 ChA se mit en évidence en cross, en tir et tout particulièrement

LA VIE AU BATAILLON

Camp d'Otterburn

Du 01 au 19 juin 1988, comme cela devient maintenant une tradition, la 3^e Cie du 3 ChA a voyagé un de ses pelotons au camp d'entraînement d'Otterburn en Grande-Bretagne à 50 Km au Nord de Newcastle.

Cette année, ce peloton fut détaché dans une compagnie du 12Li, elle-même encadrée par le 2^e bataillon Commando.

Après un voyage tout confort de plus ou moins 18 heures dans un magnifique «Ferry», nos Chasseurs Ardennais arrivèrent le 02 juin vers 14 h à destination. Dès le lendemain matin, les activités démarrèrent par des tirs défensifs de section (à balles de guerre, bien entendu). Une fois les premières appréhensions estompées, nos sections se révélèrent très efficaces et surtout très rapides. C'est pourquoi rapidement, les tirs défensifs de Pl et de Cie furent entamés. Notre peloton d'Ardennais se mit en valeur puisque le Slt Caytan et ses hommes réalisèrent autant de points que les autres pelotons mais avec 20 cartouches de moins par soldat. La concurrence amicale battait son plein et les Chasseurs Ardennais perdus parmi les Lignards et les commandos pouvaient marcher la tête haute. Le programme intensif n'en continuait pas moins pour autant. Tirs instinctifs et manipulation d'explosifs dans un premier temps et dans un deuxième, le fameux raid «X.Y.2» dans les Cheviots Mountains. (2 jours d'enfer pour les chevilles et les mollets). Une fois de plus, nos garçons y mirent tout ce qu'ils

1. Activités principales

- Le 14 avril 88: Concert des «GUIDES» au complexe les «Doyards».
- Du 28 avril au 09 mai 88: Rappel de la 621 Cie Inf Lt.
- Du 02 au 11 mai 88: Ex Oesling.
- Le 25 mai 88: Fastes Régimentaires.
- Du 30 mai au 20 juin 88: MAN à Otterburn (Ecosse) pour un Pl de la 3^e Cie.
- Du 06 au 17 juin 88: Rappel de la 642 Ex Recce Lt.
- Du 13 au 22 juin 88: Préparation MSA.
- Du 23 au 26 juin 88: M.S.A.
- Du 27 juin au 09 juil. 88: Reconditionnement M.S.A.

2. Arrivées

- Le 11 mai 88: Le Sgt Laffut passe au 3 ChA.
- Le 20 juin 88: Le SVM d'Herbais de Thun passe au 3 ChA.

«BIENVENUE DANS LA GRANDE FAMILLE DES CHASSEURS ARDENNAIS»

3. Départs

- Le 02 mai 88: Le 1Sgt Schmitz est passé à E.I.
- Le 30 mai 88: Le Cpl Winnewisser est passé à Cie Q.G. F.I.
- Le 13 juin 88: Le Sg: Barthélémy est passé au 1 ChA.

«BONNE ROUTE DANS VOS NOUVELLES ACTIVITÉS!»

4. Nominations

- Le 01 juin 88: Le Sdt VM Debaty est nommé au grade de Cpl.
- Le 26 juin 88: L'Adjt Pint est nommé au grade d'Adjt Chef.
- Le 26 juin 88: Le Cpl Barts est nommé au grade de Cpl Chef.
- Le 27 juin 88: Le Lt Dewulf est nommé au grade de Capt.

«AVEC NOS FELICITATIONS!»

5. Commissionnements

- Le 01 juin 88: Les Cpx CSOR Augustinus et Joly sont commissionnés au grade de Sgt SOR.
- Le 01 juin 88: Les Sdt. Mil Dosimont, Engebert, Plumer, Remine et Schreuer sont commissionnés au grade de Cpl MIL.

«BONNE CONTINUATION!»

6. Brevets - Cours - Stages

- Du 27 jan. au 09 mai 88: Le SVM Debatty a réussi le cours plombier.
- Du 22 fev. au 04 mars 88: Le Lt Ruubens, le 1Sgt Schmitz et le Sgt Iellina ont réussi le cours Mo 81 mm.
- Du 07 mars au 15 avril 88: L'Adjt Huybrechts a réussi le cours de recyclage électromécaniques bâtiment partie chauffage.
- Du 18 au 19 mai 88: Le Sgt Dejoze, le Sgt Iellina et le Sgt Page ont réussi le cours FNC - MINIMI.

«AVEC NOS FELICITATIONS!»

7. Distinctions honorifiques

- La décoration Mil de 2^e classe au 1Sgt Lo'gen à la date du 08 avril 88.
- La médaille d'argent de l'Ordre de Léopold II au Cpl Chef Houbart et Mesen à la date du 08 avril 88.

8. Prestations de serment

- Le 25 mai 88: Les Slt Bach, Baudouin, Boussifet, Caytan, Gérard et Lepece ont prêté serment.

9. Rappels d'Officiers de Réserve

- Du 06 au 17 juin 88: Rappel des Offr de la 642 Ex Recce Lt.

10. Naissances

- Olivier est né le 09 juin 88 chez les époux Cocq.

Bataillonsfest des 3. Ardennenjäger

Der 3. Ardennenjäger hat am 24. und 25. Mai dieses Jahres sein Bataillonsfest gefeiert.

Die Erinnerung der für die Verteidigung unserer gefallenen Ardennenjäger in Chabrehez, Rochelinal und im Quartier Ratz, wurde am 24. Mai, am Ende des Tages geehrt.

Am Ende des Abends gab es ein Totengedenken, das gegenüber dem Monument des 3. und 6. ChA organisiert wurde, den Teilnehmern den Anlass, über den tiefen Sinn des Wortes Aufgabe nachzudenken.

Am 25. Mai fand im Gemeindepark von Vielsalm eine Waffenparade statt, unter dem Vorsitz von Generalmajor Genotte, Kommandeur der Ausbildungsdivision und in Anwesenheit von Oberst Deswert, Kommandeur des Basisgrundausbildungszentrum, von Herrn Remacle, Abgeordneter-Bürgermeister von Vielsalm, vom Generalmajor i.R. Champion, Ehrenpräsident der Fraternelle und von zahlreichen Ehemaligen und Freunden des Bataillons.

Der Nationalpräsident, Herr Hubert, konnte sich aus gesundheitlichen Gründen nicht zu uns gesellen.

Nach den üblichen Danksagungen und der Ansprache von Oberstleutnant Keutiens, Korpsoberst, haben sechs Unterleutnants ihren Eid abgelegt, fünf Unteroffiziere haben Ehrenauszeichnungen erhalten, der frankophone Zug der 3. Kompanie hat aus den Händen der ehemaligen Korpsobersten die Ehrenkordel in den Farben des Leopoldordens verliehen bekommen. zwei Unteroffiziere, Oberadjutant Reiertz und Adjutant Schmitz H. haben ein Geschenk für 25 Jahre ununterbrochener Anwesenheit im Bataillon erhalten.

Mit dem Maskottchen und der Musik des Ardennenjägers an der Spitze marschierte das Bataillon stolz vor der Obrigkeit.

Kamp Otterburn

Die 3. Kompanie des 3. Ardennenjägers hat vom 01. bis zum 19. Juni 1988 einen seiner Züge im Trainingscamp nach Otterburn in Grossbritannien geschickt, das etwa 50 Km nördlich von Newcastle liegt. Dies ist fast schon eine Tradition.

Nach einer komfortablen Reise von mehr oder weniger 18 Stunden in einem herrlichen «Ferry», kamen unsere Ardennenjäger am 02. Juni um 14 Uhr am Bestimmungsort ein. Schon am folgenden Morgen gingen die Aktivitäten mit Verteidigungsschiessen in Gruppen los (natürlich mit Kriegsmunition).

Nachdem die ersten Hemmungen überwunden waren, erwiesen sich unsere Gruppen als sehr schaaigkräftig und sehr schnell. Deshalb wurde auch schnell zum Verteidigungsschiessen in Zügen und Kompanien übergegangen. Unser Zug der Ardennen hob sich hervor, weil der Unterleutnant Caytan und seine Männer die gleiche Punktzahl wie die anderen Züge erhielten, aber mit 20 Schuss weniger pro Soldat. Die freundschaftliche Konkurrenz war gegeben und die Ardennenjäger, etwas verloren zwischen dem Linienregiment und den Kommandos, konnten erhabenen Hauptes gehen. Das intensive Programm ging trotzdem weiter. Instinktviesschiessen und Umgang mit Explosivstoffen zuerst, danach der berühmte Vorstoss «X.Y.2» in den Cheviots Mountains. (2 Höllentage für Schienen und Waden).



Ein weiteres Mal gaben unsere Jungen das letzte, weil sie, als letzter gestartet, weit vor den Zügen des 12 Li ankamen; aber, wir sind gewöhnt solche Strecken mit voller Ausrüstung zu bewältigen.

Sodann kam dann der letzte Teil des Programms: Angriff in Gruppen, in Zügen und als Abschiedsgeschenk, Angriff der Kompanie mit Unterstützung des 81 mm Mörsers. Die Ardennenjäger haben dermassen Willen und Durchschlagskraft bewiesen, dass sie bereits am Ende des 2. Tages die Glückwünsche von

Oberstleutnant BUSE erhielten, Korpsoberst des 2. Cdo.

Eine wichtige Tatsache für die Moral der Truppe ist noch zu erwähnen: der Besuch Oberstleutnant Keutiens, ein Besuch, der mit dem Tag des Sportwettkampfes zusammenfiel, wo der 3 ChA sich hervorhob im Kross, im Schiessen und besonders beim Granatwerfen. Am 18. Juni musste man den englischen Boden und die unzähligen Schafe verlassen, um verdientermassen die alten Ardennen wiederzusehen, die Heimat der Wildschweine.

DAS LEBEN IM BATAILLON

1. Hauptaktivitäten

- Den 14. Apr 88: Konzert der «GUIDES» im Komplex «Doyards».
- Vom 29. Apr bis zum 09. Mai 88: Wiedereinberufung der 621. Kie Inf Lt.
- Vom 02. bis zum 11. Mai 88: OESLING-Übung.
- Den 25. Mai 88: Regimentsfest.
- Vom 30. Mai bis zum 20. Jun 88: Manöver in OTTERBURN (Schottland) für einen Zug der 3. Kie.
- Vom 06. Jun bis zum 17. Jun 88: Wiedereinberufung der 642. Ex Recce Lt.
- Vom 13. bis zum 22. Jun 88: MSA.
- Vom 27. Jun bis zum 09. Jul 88: Wiederinstandsetzung des Materials MSA.

2. Ankömmlinge

- Den 11. Mai 88: Der Sgt Laifut kommt zum 3 ChA.
- Den 20. Jun 88: Der SVM D'Herbas de Thun kommt zum 3 ChA.

«WILLKOMMEN IN DER GROSSEN FAMILIE DER ARDENNENJÄGER»

3. Abgänge

- Den 02. Mai 88: Der 1Sgt Schmit ist zum E.I. gegangen.
- Den 30. Mai 88: Der Kpl Winnewisser ist zur Kie O.G. F.I. gegangen.
- Den 13. Jun 88: Der Sgt Barthelemy ist zum 1. CFA gegangen.

«VIEL GLÜCK IN IHREN NEUEN AKTIVITÄTEN»

4. Nominierungen

- Den 01. Jun 88: Der Sct VM Debaty ist zum Kpl nominiert worden
- Den 26. Jun 88: Adjt PINT ist zum Adjt. Chef ernannt worden.
- Den 26. Jun 88: Der Kpl Barts ist zum Kpl. Chef ernannt worden.
- Den 27. Jun 88: Lt Dewulf ist zum Hauptmann ernannt worden.

«HERZLICHEN GLÜCKWUNSCH»

5. Ernennungen

- Den 01. Jun 88: Die Kpl CSOR Augustinus und Joly sind zum Sgt SOR ernannt worden.
- Den 01. Jun 88: Die Milizsoldaten Dosimont, Engebret, Plummer, Remine und Schreuer sind zu Milizkorporalen ernannt worden.

«WEITER SO!»

6. Diplome - Unterrichte - Lehrgänge

- Vom 27. Jan zum 09. Mai 88: SVM Debatty hat den Klempnerkurs bestanden.
- Vom 22. Feb zum 04. Mär 88: Lt Rusebens, 1Sgt Schmitz und Sgt Iellina haben den Kursus Mc 81 mm bestanden.
- Vom 07. Mär zum 15. Apr 88: Adjt Huybrechts hat den Unterricht Recycling, Elektromechaniker und Heizungsmonteur bestanden.
- Vom 18. zum 19. Mär 88: 1Sgt Dejoze, Sgt Iellina und Sgt Page haben den Kursus FNC - MINIMI bestanden.

«HERZLICHEN GLÜCKWUNSCH!»

7. Ehrenauszeichnungen

- Die Militärauszeichnung 2. Klasse ist dem 1Sgt Folgen am 08. Apr 88 verliehen worden.
- Die Silbermedaille des Ordens Leopold II ist dem Kpl Chef Houbart und Maesen am 08. Apr 88 verliehen worden.

8. Eidesleistungen

- Den 25. Mai 88: Die Urt. Bach, Boussifet, Caytan und Lepepe haben ihren Eid abgelegt.

9. Wiedereinberufungen der reserveoffiziere

- Vom 06. bis zum 17. Jun 88: Wiedereinberufung der Offiziere der 642 Ex Recce Lt.

10. Geburten

- Olivier ist bei den Eheleuten Coq am 09. Jun 88 geboren.



20. D'ARTILLERIE

A défaut d'une chronique régulière — ce que nous regrettons — nous reproduisons ci-après un article paru dans le dernier numéro de «CESAR», périodique de notre ancien régiment d'artillerie. Il manifeste son attachement à la tradition des Chasseurs Ardennais, au sein desquels il a été créé.



«Quelle folie! Je me demande encore ce qui a pu me pousser à participer à la Marche du Souvenir et de l'Amitié?»

Telle est sûrement la question que bon nombre d'entre nous ont dû se poser. Personnellement, j'ai trouvé la réponse sur place. Non pas dans la souffrance ou la fatigue ressentie au cours de ces 4 journées d'effort soutenu mais plutôt dans l'émotion éprouvée lors des différentes cérémonies de commémoration.

Il ne m'a pas semblé ressentir autre chose que ce frisson qui vous envahit lors de tout moment empreint d'émotion intense.

Participer à la Marche du Souvenir et de l'Amitié... oui, mais lui donner et lui faire transparaître ce qu'elle représente réellement... encore plus.

Je m'imaginai m'embarquer pour une sorte de corvée bien que ce ne soit pas le mot précis. Je me sentais dans l'obligation de la faire comme pour me prouver quelque chose ou plus précisément leur prouver quelque chose. J'espère ne pas avoir été le seul à avoir éprouvé ce sentiment.

Avant d'être au service militaire jamais je n'avais entendu parler de la MSA, peut-être par manque d'intérêt pour les événements liés à la guerre mais je pense que c'était surtout par manque d'impact médiatique. C'est bien, la présence du

Ministre de la Défense Nationale, mais dans les journaux que j'ai feuilletés les jours qui ont suivi la Marche, je n'en ai pas trouvé trace. Dans les Journaux Télévisés, idem: pas de MSA.

Les journées de marche ne me laissent pas un excellent souvenir mais la Marche du Souvenir et de l'Amitié en elle-même et TOUT ce qu'elle représente me laisseront un souvenir impérissable. Je suis heureux d'avoir pu y participer et d'avoir contribué à la mémoire des militaires et des civils décédés pour la plus belle et noble des causes: la Liberté des personnes et d'expression.

Pour se rendre compte de ce qu'est une guerre, je pense qu'il faut avoir vécu les moments d'oppression, de peur et de désespoir qu'elle devait apporter; alors, je ne puis que penser qu'on leur doit bien cela!

Leur rendre hommage encore et toujours, ne jamais les oublier et prendre conscience que si nous sommes libres aujourd'hui, c'est grâce à leur lutte et leur sacrifice.

J'espère ne vexer ou n'offusquer personne et m'être expliqué le plus clairement possible. Je n'ai juste cherché qu'à exprimer ce qui s'est dégagé de cette Marche du Souvenir et de l'Amitié à mes yeux et ce que j'ai pu ressentir.

Avez-vous reçu votre bulletin ?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

— Affranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 13 F.

— Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.

— Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer.

En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.

Membre de la Fraternelle ?

COTISATIONS

L'exercice social de notre association court du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante.

Les cotisations sont perçues exclusivement par les sections ou leurs délégués. Elles sont libres de fixer elles-mêmes le montant minimum mais celui-ci ne peut être inférieur à 200 F.

Les sections doivent transférer à la Trésorerie nationale 120 F par membre, afin de couvrir les frais de confection et d'expédition de la revue trimestrielle (près de 80% des dépenses), le coût des cartes de membres, les assurances des drapeaux et porte-drapeau, la taxe sur le patrimoine, etc...

Il va de soi que ceux qui le peuvent sont invités à majorer, dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour notre bulletin.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi.

Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin, exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon.

FOURNITURES

Les prix ci-après sont obligatoires et doivent être appliqués par toutes les sections.

	PRIX DE VENTE
Insignes grand format	75 F
Insignes petit format	75 F
Bérets verts (préciser pointure) munis de la hure (port inclus ou non)	335 F
(sans hure)	260 F
Hure dorée béret	75 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Fanions ChA	385 F
Coupelles (cendriers en mélanine représentant le Monument national)	50 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	45 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	105 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:
75 F l'exemplaire

**S'adresser
à sa section**